

**Séance extraordinaire
19 juin 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue en la salle du conseil, le dix-neuvième jour de juin deux mille dix-neuf, sous la présidence de Madame Françoise Boudrias, mairesse. La session débute à 19 h 30.

Sont également présents les conseillers suivants :

District numéro 1 : Daniel Gravel
District numéro 2 : Jasmin Boucher
District numéro 3 : Denis Filiatrault
District numéro 4 : Gilbert Perreault
District numéro 5 : Geneviève Poirier
District numéro 6 : Nathalie Lépine

Est également présent :

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Rapport verbal du directeur général et secrétaire-trésorier indiquant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

ORDRE DU JOUR

- 01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02- **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**
- 03- **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**
- 04- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2019-06-153

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Jasmin Boucher
Appuyé par madame Nathalie Lépine
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2019-06-154

02- **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose conformément à l'article 176.1 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1) le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, tels que produits par monsieur Pierre Brabant comptable professionnel agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2018.

Il est proposé par monsieur Denis Filiatrault
Appuyé par monsieur Jasmin Boucher
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal prenne acte du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Mélanie et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.

Adoptée

2019-06-155

03- FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), madame Françoise Boudrias, mairesse, rapporte les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, tels que produits par monsieur Pierre Brabant comptable agréé, pour la période se terminant le 31 décembre 2018.

Adoptée

2019-06-156

04- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Daniel Gravel
Appuyé par madame Nathalie Lépine
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

Adoptée

Françoise Boudrias
Mairesse

Claude Gagné
Directeur général et secrétaire-trésorier